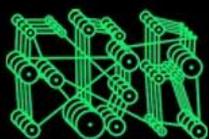


Financer sa Récupérathèque



FÉDÉRATION DES
RÉCUPÉRATHÈQUES

Pourquoi financer sa Récupérathèque?

Avec son double objectif social et environnemental, une Récupérathèque fait partie intégrante de la **vie étudiante de l'école**. C'est un lieu qui perméabilise les frontières entre les options et les années, où les étudiant·e·s se mettent ensemble pour porter un projet au service de toutes et tous.

Une partie des financements perçus par l'école pour la vie étudiante (conseil social ou conseil étudiant (BE), CVEC (FR), etc.) peut donc être attribuée à la Récupérathèque.

De son côté, une Récupérathèque peut générer elle-même de petites recettes via une adhésion annuelle à prix libre ou fixe, l'organisation d'événements, etc. Mais cela ne couvre que rarement la totalité de ces besoins.

En outre, pour permettre aux Récupérathèques de se concentrer sur leurs missions de base (remettre en circulation des ressources et créer du lien social), il est recommandé de leur accorder un financement structurel comme la plupart des associations étudiantes.

Budget annuel type d'une Récupérathèque

Voici les dépenses annuelles typiques d'une Récupérathèque :

Dépenses		
Frais de transport collectes (location vélo cargo, camionnette, remboursement frais essence, etc.)	75,00 €	gratuit si l'école peut mettre à disposition un véhicule
Frais petit matériel/petits outils (bureautique, mètre, tournevis, etc.)	100,00 €	
Frais d'impressions (affiches, fiches adhérents, avis de passage, etc.)	150,00 €	gratuit si déjà pris en charge par l'école
Cotisation à la Fédération des Récupérathèques (exemptée la première année)	180,00 €	(90€ pour les écoles de moins de 150 étudiant.e.s)
Collations/boissons lors des rangements, gouters d'adhésion, collectes	150,00 €	
TOTAL	655,00 €	

La Cotisation à la Fédération des Récupérathèques



Pourquoi payer une cotisation ?

Cette cotisation permet à la FDR d'offrir un accompagnement annuel et pérenne aux Récupérathèques, en incluant un diagnostic et une séance de 2 heures de conseils adaptés à chacune. Cela inscrit aussi la Récupérathèque au sein du réseau des Récupérathèques, lui donnant accès à des outils, à des ressources et événements tels que la ROAR.

D'où vient le montant de la cotisation?

En lien avec l'administration de l'école, un budget, issu de la CVEC (FR) ou du CE (BE) ou autre, sera alloué chaque année à la Récupérathèque, qui inclura les frais de cotisation annuelle à la FDR.

Concrètement :

- Le paiement des cotisations : le 30 janvier pour l'année 2023.

- Le montant est de :
 - **180€ par école de plus de 150 étudiant·e·s**
 - **90€ pour les petites écoles de moins de 150 étudiant·e·s.**
- + un prix libre en fonction de la taille de la Récupérathèque (un montant conseillé de 1 euro par étudiant·e inscrit·e).

Comment s'organisent les CheckUps annuels?

- **Décembre** : envoi des **formulaire diagnostics** à compléter avec l'équipe de la Récupérathèque
- **Janvier** : **fixation d'une date** pour le checkup convenant à la personne référente¹ souhaitant soutenir le projet, issue de l'administration de l'école ou de l'équipe enseignante et à l'équipe de la Récupérathèque.
- **Février** : **2h de CheckUp** en présence de l'équipe et de la personne référente **issue de l'administration de l'école** ou de l'équipe enseignante.



¹L'objectif est de renforcer et faciliter les échanges entre la FDR, les étudiant·e·s de la Récupérathèque et votre administration.

Pour aller plus loin :

Le réseau des Récupérathèques

[La Fédération des Récupérathèques](#) (FDR) est une association qui a pour objectif d'accompagner, de relier et de valoriser les Récupérathèques.

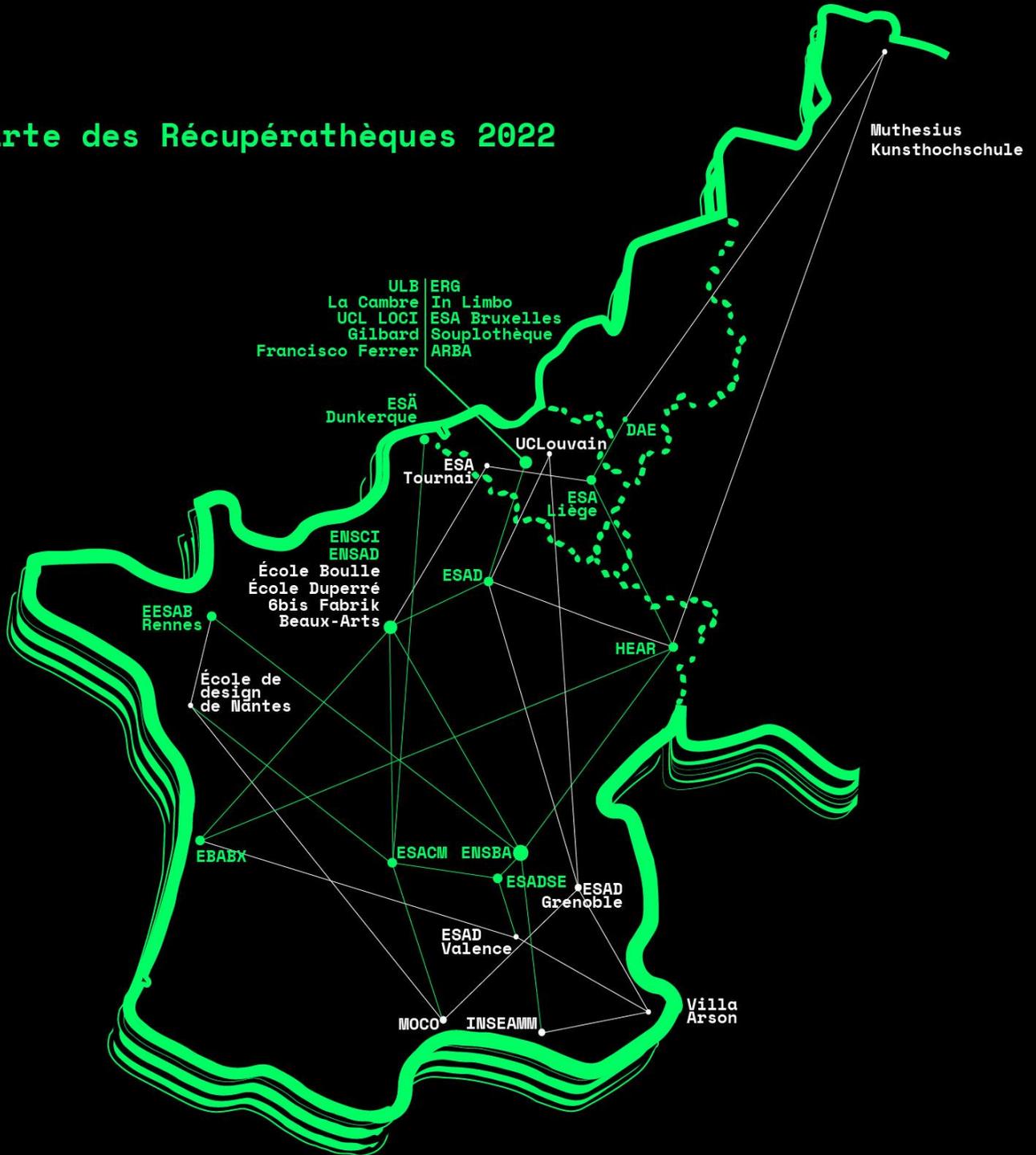
- **Accompagner** les Récupérathèques à leur lancement, mais aussi **assurer leur pérennité** via des conseils et accompagnements ponctuels ou annuels.
Pour faciliter leur gestion quotidienne, la Fédération a notamment développé deux **outils** : [Mycelium](#), une web app' qui permet de générer un catalogue pour sa Récupérathèque et facilite les transactions et la gestion de la monnaie alternative; et [Recupedia](#), une plateforme collaborative qui favorisera l'autonomisation des Récupérathèques, en leur proposant des outils (plans de mobiliers open source, intelligence collective, etc.), fiches matériaux, une FAQ élaborée et de nombreuses autres ressources.
- **Relier** ces projets et les écoles qui les accueillent, avec des événements comme la **Rencontre Annuelle des Récupérathèques** ([Compte Rendu de la 3e édition à Bruxelles](#)), des Revisites et la **Résidence des Récupérathèques** ([RARe](#)).
- **Valoriser** les innovations et savoirs des Récupérathèques.
Les Récupérathèques sont des laboratoires qui créent de nouvelles formes d'apprentissages et qui se réinventent sans cesse. Nous diffusons ces pratiques inventives d'utilisation raisonnée de la matière.

Pour plus d'informations sur nos activités :

 [Rapport d'activités 2021-2022.pdf](#)

Aujourd'hui, le réseau compte 23 Récupérathèques en activité et une dizaine en construction :

Carte des Récupérathèques 2022



Récupérathèques en activité
Récupérathèques en création